

Par dépôt électronique¹

Le 12 février 2021

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 6925 Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur relative au remplacement des compensateurs

statiques au poste La Vérendrye Votre dossier : R-4125-2020 Notre dossier : R060680 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), fait suite à la lettre de la Régie de l'énergie du 15 décembre 2020, dans le dossier mentionné en objet qui mentionne :

Dans sa décision partielle D-2020-143, la Régie a réservé sa décision à l'égard des pièces B-0019 et B-0023 et des renseignements confidentiels qu'elles contiennent, et caviardés aux pièces B-0020 et B-0024. Ces pièces ont été révisées (pièces B-0027, B-0028, B-0031 et B-0032). La Régie confirme qu'elle attendra le complément d'information annoncé par le Transporteur au cours du premier trimestre de l'année 2021. La Régie comprend que le Transporteur modifiera alors possiblement la durée visée par sa demande de traitement confidentiel.

La Régie demande au Transporteur de l'informer de la progression de ses démarches, au plus tard le 15 février 2021, advenant que celles-ci ne soient pas encore conclues. (Nos soulignés)

Le Transporteur progresse mais pas aussi rapidement que souhaité. La Régie comprendra que les aspects strictement internes sont plus aisés à traiter. Le Transporteur demeure confiant d'offrir les informations et compléments souhaités d'ci la fin mars 2021.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette /jg

_

Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 Mesures préventives en lien avec la COVID-19 de la Régie de l'énergie.